



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



**Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill**

Commission d'Entraide

PV DU 24 MARS 2026

Présidente : Martine DORS

Présents : Annie FAVIER, Ludivine LOERTSCHER, Philippe CONFERON

Excusé :

Ordre du jour

- 1- Rappel des montants alloués
- 2- Dossiers traités
- 3- Remboursements des clubs prélevés non concernés par la Commission d'entraide

Rappel des différents montants alloués

L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- | | |
|----------------------------|-----------|
| - Un mois allocation : | 80 euros |
| - Deux mois allocation : | 130 euros |
| - Trois mois allocation : | 200 euros |
| - Quatre mois allocation : | 280 euros |
| - Cinq mois allocation : | 340 euros |
| - Six mois allocation : | 400 euros |



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

Dossiers traités

Dossiers traités ce jour :

Club de Souilhe FC joueur Axel IZARD du 06 /11/2025 au 21/12/2025 montant alloué 105 euros

Club de FCVILLEDUBERT joueur Romain SENILLE du 11/01/2026 au 11/02/2026 montant alloué 80 euros

Club du Football Club Alaric joueur Laurent MICHEAU du 06/09/2025 au 24/03/2026 montant 400 euros, pas de prolongation nécessaire pour la commission au vu du dépassement des six mois

Remboursements des clubs prélevés non concernés par la Commission d'Entraide

Suite à une vérification et un contrôle des clubs ayants cotisés à l'entraide, la commission d'entraide s'est aperçue que certains clubs ne sont pas concernés par celle-ci (Clubs de jeunes, Clubs en sommeil, Clubs ayant que des équipes en ligue)

La commission d'entraide a pris la décision de créditer les 50 euros prélevés aux clubs suivants :

- ARMIISAN 554462
- BELPECH FUTSAL 564623
- BASSIN CARCAS FEM 781263
- GFC 547920
- GOAL 560893
- LAPALME 564421
- UFC NARBONNAIS 580676
- PIEUSSE RC 564098
- SAISSAC CABARDES 563669

Le secrétaire,
Philippe CONFERON

La Présidente,
Martine DORS